

# @CTU.MICT

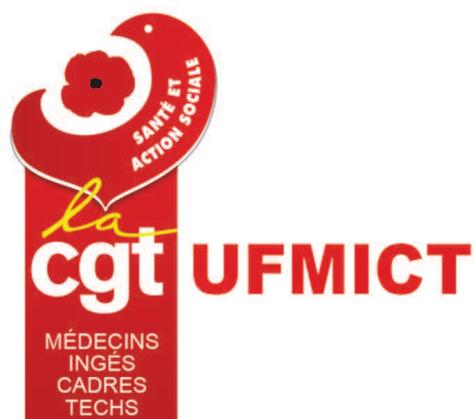
Syndiqué-e pour soutenir **mon engagement professionnel**



**FLASH D'INFO DE L'UFMICT CGT N°137 MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014**



Le 18 novembre  
**Ensemble,  
dire NON  
à l'austérité**



**Edito :**  
La CGT au salon infirmier

**Revendication :**  
Action des kinésithérapeutes / Info médecins /  
Action du 18 novembre /

**Organisation :**  
Formation syndicale

**UGICT :**  
Journée d'étude  
travail social

## SOMMAIRE

« @ctu.mict » est une publication quinzomadaire de l'UFMICT CGT.  
Adresse : [ufmict@sante.cgt.fr](mailto:ufmict@sante.cgt.fr)  
Directeur de Publication : *Thomas Deregnacourt*  
Comité de rédaction : *les membres du Bureau de l'UFMICT et Jean-Luc Gibelin*  
Photos : *Shutterstock, sauf mention contraire.*  
Graphismes : *The Noun Project et Ugict-CGT.*



(photo militante du stand CGT)

## Salon infirmier : la CGT interpelle la Ministre sur les revendications de la profession Infirmière

La CGT a interpellé la Ministre de la Santé en visite au Salon infirmier 2014 concernant les principales revendications des professionnel-le-s :

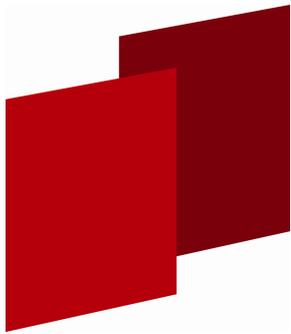
- salaires en adéquation avec les qualifications
- amélioration des conditions de travail

- reconnaissance de la pénibilité avec le rétablissement de la catégorie active pour toutes les infirmières
- un financement des établissements à la hauteur des besoins, avec des effectifs en nombre suffisant pour prodiguer des soins de qualité correspondant aux missions qu'est en droit d'attendre la population.
- la non-adhésion à un ordre professionnel.

La CGT a rappelé à la Ministre qu'elle a déjà interpellé sur tous ses dossiers à maintes reprises, mais que notre organisation n'a toujours pas eu de réponses.

La CGT attend aussi son positionnement sur le dossier brûlant des attaques individuelles qui visent à supprimer le départ en catégorie active d'auxiliaires puéricultrices et autres para-médicaux.

La CGT ne lâchera pas, et continuera de porter les revendications légitimes des personnels. La Ministre ne peut pas laisser les professionnel-le-s sans aucune réponse.



# Le coin du revendicatif



## Kinésithérapeutes

### 5000 manifestants kinés dans la rue, un nouvel arbitrage gouvernemental en attente

Ce mercredi 5 novembre 2014 l'ensemble des organisations représentant la kinésithérapie a appelé les étudiants et les professionnels à manifester pour soutenir leur projet commun de formation initiale. Des délégations ont été reçues au Sénat, à l'Assemblée nationale et au ministère des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes. Il a été annoncé, que la profession sera convoquée par la Ministre en charge de la santé mercredi 12 novembre pour présenter le nouvel arbitrage gouvernemental. Celui-ci, attendu par toutes les composantes de la profession, doit aboutir à la reconnaissance de la formation initiale en cinq ans (grade master 300 ECTS) dont une première année commune aux études de santé (PACES). La profession reste vigilante et mobilisée.

Rappel : L'avenir de la profession de kinésithérapeute est en danger, à travers les politiques de santé qui sont menées depuis plusieurs années et qui seront encore accentuées avec la future loi de santé. Notre système de santé pousse aujourd'hui les assurés vers le déremboursement de leurs prises en charge en rééducation, donc du reste à charge pour eux qui ont besoin de kinésithérapie.

Les ostéopathes sont maintenant

reconnus BAC + 5 (Master) et profession intermédiaire, bien que n'étant pas une profession de santé réglementée. Entre un technicien niveau LICENCE et un équivalent MASTER, la confusion chez les patients sera amplifiée.

De plus, des embauches de salariés titulaires d'un MASTER en Activités Physiques Adaptées (APA), fleurissent sur des plateaux techniques ouverts en plus à l'exercice libéral depuis la loi HPST mais que les masseurs-kinés libéraux n'envahissent pas vu le niveau des forfaits offerts ! Ces APA bénéficient de très peu d'heures de pathologies dans leur référentiel de formation au cours de leur cursus universitaire.

La CGT dénonce l'illusion que le malade serait pris en charge en rééducation, par des professionnels en blouse blanche, alors que ce sont des « profs de gym » qui le font travailler. Encore confusion entretenue !

De plus, ce n'est pas en laissant la profession à un niveau LICENCE que le gouvernement créera les conditions d'un retour des masseurs-kinésithérapeutes DE dans les établissements.



## Médecins

Le sommaire du numéro 14 de « Info Médecins » qui vient de paraître est le suivant : Polémiques sur les 35 heures, les RTT, le temps de travail : il est temps de clarifier !

Le projet de loi de santé : une vaste imposture !

Le projet de loi de santé consacre

la disparition du secteur de psychiatrie

Médecins et cadres du secteur privé, soyez représentés : votez aux élections des instances représentatives du personnel !



## Action fonction publique

Valeur du point d'indice gelée depuis 2010, pouvoir d'achat en chute libre, poursuite des réductions de l'emploi public avec leur cortège de détériorations des conditions de travail et des menaces pour les missions, nouveaux projets de réformes qui ne sont rien d'autre que des dispositifs pour adapter les Services Publics à la loi du marché...

Le 18 novembre, nous exigerons notamment :

- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice,
- La fin des suppressions d'emploi et des créations partout où c'est nécessaire,
- Un nouveau et vaste plan de titularisation,
- Le retrait des contre réformes synonymes de démantèlement des services publics,
- La rénovation et le renforcement du statut général

Ce jour là, avec la FSU, Solidaires et la FA-FP nous dirons notre refus des nouveaux et graves reculs prévus pour 2015 et nous porterons haut et fort nos revendications et nos propositions alternatives.

# Le point sur l'organisation



## Stages Ugict

Pour faire valoir vos droits aux congés de formation, pensez à vous inscrire aux sessions suivantes dès maintenant.

## Communication web : construire et gérer un site avec Reference- Syndicale.fr

du 19 au 21 novembre 2014 -  
Montreuil (93) **Il reste encore des  
places !**

du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2014 -  
Montreuil (93)

du 14 au 16 janvier 2015 - Centre  
Benoît Frachon - Courcelle-sur-  
Yvette (91)

## Repères pour la bataille salariale

du 3 au 5 décembre 2014 - Centre  
Benoît Frachon - Courcelle-sur-  
Yvette (91)

du 12 au 16 janvier 2015 - Centre  
Benoît Frachon - Courcelle-sur-  
Yvette (91)

## Vie syndicale Ugict-CGT

du 19 au 21 janvier 2015 - Centre  
Benoît Frachon - Courcelle-sur-  
Yvette (91)

**Pour s'inscrire ou consulter notre  
offre de formation, une seule  
adresse** [http://www.ugict.cgt.fr/  
formation](http://www.ugict.cgt.fr/formation)

**Pour tout renseignement :**  
[formation.syndicale@ugict.cgt.fr](mailto:formation.syndicale@ugict.cgt.fr) / **01  
55 82 83 35** - 83 41 - 06 10 75 60 45

## En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT

**Jeudi 13 novembre 2014**

**de 9h à 17h**

**CGT – 263 rue de Paris – Montreuil**



**Journée d'étude confédérale  
co-organisée avec les fédérations  
de la Santé et de l'action  
sociale, des Services publics,  
des Organismes sociaux,  
l'UGFF, l'UGICT et l'UCR  
(salle15 - Noyau B / Entresol)**

**Des perspectives pour le  
travail social !**

Alors que le recours aux droits ne s'améliore pas, que le gouvernement coupe dans les budgets sociaux, les attaques contre le travail social et les travailleurs sociaux se multiplient.

La CGT porte des propositions dans les discussions à tous les niveaux du public et du privé comme dans la préparation de projets de lois successifs. Il nous faut donc rassembler et confronter nos analyses et vérifier la cohérence de nos revendications

*Site de l'UGICT CGT :*  
[www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)